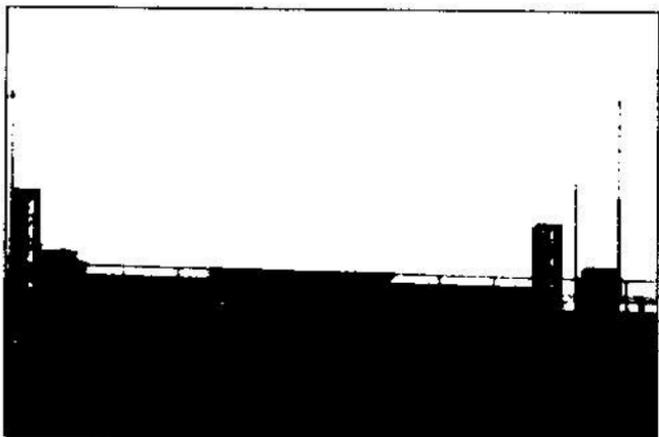


Point chaud électromagnétique



Les antennes de la téléphonie mobile sont les contributeurs principaux des rayonnements électromagnétiques.

Selon une enquête menée par des associations de protection de l'environnement, Corbeil-Essonnes ferait partie des six sites français les plus exposés aux rayonnements électromagnétiques. Les associations "Agir pour l'environnement" et "Priartem" viennent d'établir une carte de France répertoriant les points chauds électromagnétiques. Les deux mouvements ont analysé les 500 dernières mesures réalisées en septembre et octobre derniers par l'Agence nationale des fréquences (ANFr). D'après les données recensées, il s'avère plus précisément que, Corbeil-

Essonnes, place Galignani, fait partie des six sites français dont les niveaux de champs électromagnétiques sont inquiétants. Dans le détail, sur les 500 mesures effectuées, 59 points répertoriés sur le territoire national font apparaître des champs électromagnétiques forts, voire très forts. Parmi ces 59 localisations, une vingtaine d'entre elles, fortement urbanisées, dépasse les 5 V/m.

Un résultat préoccupant

Six des sites mis en avant, dont Corbeil-Essonnes, Paris 6^e, Aigues-Mortes, Courbevoie,

Troyes et Montpellier, dépassent les 10 V/m. Selon les associations de protection de l'environnement, c'est un résultat tout à fait préoccupant. Par comparaison, il faut noter que la moyenne des données récoltées par l'ANFr se situerait entre 1 et 1,5 V/m.

La téléphonie mobile

À la lecture des données disponibles sur le site de l'ANFr (www.anfr.fr), il s'avère que la téléphonie mobile est le contributeur principal dans plus de 95 % des cas mesurés. La télévision, la radio et les autres sources émanant de services publics comme les pompiers, la gendarmerie ou l'armée ne représentant qu'une part infime du champ global émis. De son côté, l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset) préconise une réduction des valeurs d'exposition du public des fameux champs électromagnétiques. Il faut savoir que leurs conséquences à plus ou moins long terme sur la santé sont encore méconnues.

■ Bernard Gaudin